



DEMANDE DE TRAVAUX DIRIGES PAR CORRESPONDANCE Année universitaire 2025-2026

Arrêté du 22 janvier 2014 – Article 12

☒ Date limite de dépôt de la demande auprès du service de la Scolarité Licences ou Scolarité Masters avant le : LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

NOM : **Prénom :** **N° étudiant :** 2.....

Né(e) le à.....

Adresse :

.....

Téléphone : E-mail :

Inscrit (e) en : **Droit** **Science politique**
Master 1^{ère} année (*parcours*).....

Je demande à bénéficier des travaux dirigés par correspondance, car je suis :

Militaire Chargé de famille
Double cursus

Ce statut m'accordera une dispense d'assiduité aux travaux dirigés qui seront remplacés par des devoirs écrits par correspondance :

- 2 devoirs par semestre et par matière
- 1 examen partiel lorsque celui-ci est organisé dans la matière concernée.

Les notes obtenues vaudront pour note de contrôle continu.

Les convocations aux examens se feront par voie d'affichage à l'U.F.R. au minimum 15 jours avant le début des examens.

Je demande à bénéficier des travaux dirigés pour (1) :

Toute l'année universitaire Le 1^{er} semestre Le 2^{ème} semestre

Je souhaite que l'on m'envoie les sujets de TD par correspondance pour les matières suivantes :

| TD du 1 ^{er} semestre | TD du 2 ^{ème} semestre |
|--------------------------------|---------------------------------|
| | |
| | |
| | |

(1) Joindre **obligatoirement** les justificatifs demandés au verso.

A Montpellier, le / /20

Signature

Avis du responsable de formation :

Favorable Défavorable, motif :
Date :
Signature :

Avis de la commission:

Favorable Défavorable, motif :
Date :
Le Président de la commission :

ETUDIANT(E)S BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires de cette disposition sont des étudiant(e)s de l'Université de Montpellier, inscrit(e)s en **formation initiale à un diplôme national** et relevant au moins de l'une des situations suivantes :

| Situation | | Pièces justificatives à joindre obligatoirement à votre demande |
|--------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> | Militaire | - Un certificat de position militaire. |
| <input type="checkbox"/> | Chargé de famille : un ou plusieurs enfants à charge de moins de 12 ans ou considéré(e) comme soutien de famille | - Une copie du livret de famille. |
| <input type="checkbox"/> | Double cursus inscrit à <u>2 diplômes nationaux</u> distincts. L'aménagement portera seulement sur l'inscription principale à l'UM. Cette demande n'est pas possible pour les étudiants inscrits en DU. | - Photocopie de la carte d'étudiant |

**Demande à déposer au service Sclolarité Licences ou Sclolarité Masters, accompagnée des pièces justificatives demandées avant le :
LUNDI 29 SEPEMBRE 2025**

- **Tout dossier incomplet ne sera pas examiné** -